



Réunion de la Commission de Concertation  
Vergadering van de Overlegcommissie

mardi 04 juin 2024 à 09:00

## ORDRE DU JOUR - AGENDA

### 1. APPROBATION PROCES- VERBAL

14/05/2024

GOEDKEURING NOTULEN:

### 2. EXAMEN DES DOSSIERS :

BEOORDELING DOSSIERS :

N ° N r	H U	N° dossier Dossier nr	Demandeur Aanvrager	Situation du bien Ligging van het goed	E. P. O. O	Motifs Redenen
1.	09:00	PU/31872-24	Monsieur DRYON	Rue des Bégonias 59 transformer le 2ème étage et le grenier en un duplex et aménager une terrasse sur le toit de l'annexe	X	dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
2.	09:30	PU/31890-24	Monsieur et Madame TRIFFAUX	Avenue des Ortolans 1 isoler les façades arrière et latérale en remplaçant les châssis, modifier le volume de la toiture et entendre en façade arrière	-	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci))
3.	09:45	PU/31902-24	Monsieur DOBBELSTEIN	Rue des Béguinettes 48 régulariser et mettre en conformité un bâtiment existant pour des travaux effectués avant 1962 et changer des châssis en façade avant	-	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)
4.	10:00	PU/31874-24	Monsieur et Madame CAILLIAU	Berensheide 12 transformer et agrandir une maison unifamiliale	X	application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci)) application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU

						(toiture - lucarnes) dérogação à l'art.3 du titre I du RRU (implantation de la construction - façade avant)
5.	10:20	PU/31845-23	Monsieur et Madame KOUVO	Rue des Trois Tilleuls 30 transformer et rénover un immeuble à appartements	-	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci))
6.	10:40	PU/31834-23	Monsieur ANDRY	Avenue des Naiïades 19 mettre en conformité un immeuble de logement et régulariser un logement situé dans les combles	X	dérogação à l'art.12 du titre I du RRU (aménagement des zones de cours et jardins )
7.	11:00	PU/31904-24	Monsieur et Madame DE BONNET	Avenue Alfred Solvay 21 rénover une maison unifamiliale	-	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci))
8.	11:20	PU/31893-24	Monsieur GRANDJEAN	Clos des Chênes 42 étendre et transformer une maison unifamiliale en immeuble de 3 logements présentant chacun son entrée privative	X	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) Art. 126§11: MPP uniquement pour dérogação au volume, à l'implantation ou à l'esthétique des constructions dérogação à l'art.5 du titre I du RRU (hauteur de la façade avant) dérogação à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
9.	12:45	PU/31854-23	Monsieur et Madame MESSINA	Rue des Béguinettes 93 remplacer la véranda existante par une annexe à toiture plate aménagée en terrasse accessible, agrandir une baie de fenêtre, remplacer les châssis et aménager les combles	X	dérogação à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne) Art. 188/7 MPP à la demande d'un PRAS, d'un RRU, d'un PPAS, d'un RCU Art. 126§11: MPP uniquement pour dérogação au volume, à l'implantation ou à l'esthétique des constructions dérogação à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
10	13:15	PU/31869-24	Monsieur MOTTEU COPY BURO S.R.L.	Rue de la Vénèrie 42-44 transformer et adapter un immeuble mixte de commerce et d'habitation en agrandissant les combles et	X	Art. 126§11: MPP uniquement pour dérogação au volume, à l'implantation ou à l'esthétique des constructions dérogação à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)

				<p>en réduisant la surface commerciale au profit de la destination d'habitation / réalisation d'un logement supplémentaire</p>		<p>dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne)  application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)  application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)</p>
--	--	--	--	--	--	--

**Pause sandwiches : 12h00 – 12h45**

